

LIVRY INFO

n°101, JUIN 2021

Le mot du maire

Les beaux jours sont de retour. La prise en compte consciente et responsable des règles sanitaires par une grande majorité d'habitants permet la fin du confinement par étape. Les bords de Seine font à nouveau le plein. Nous avons demandé comme l'année dernière l'organisation de patrouilles par la brigade équestre de la police nationale, véritable mission d'un service public de proximité. Les festivités sont de nouveau programmées, avec fin août le cinéma en plein air dans le parc de la mairie.

Dans ce Livry-Info vous trouverez les éléments du budget 2021 ainsi qu'une explication sur les modifications apportées à la fiscalité locale.

Vous avez pu le constater, à Livry l'incivilité ne recule pas. Le chacun pour soi s'est renforcé, stationnement, vitesse ... mais aussi la poursuite de quelques chantiers malgré les interdictions émises par la commune pour lesquels des procédures judiciaires sont engagées. Pour autant la surenchère sécuritaire ne démontre pas sa capacité à solutionner ce type de comportement. Le conseil municipal est en réflexion sur ce sujet complexe et très difficile à traiter localement.

La vie continue. La livraison des logements rues de la Gare et de La Rochette est envisagée pour début octobre. Le projet final des Pierrottes vient d'être présenté en réunion publique et prochainement ce sera celui du Four à Chaux.

En ce qui concerne la Communauté d'agglomération, la réflexion sur le projet de territoire arrive à son terme. En parallèle les mécanismes de solidarité intercommunale vont être revus au travers d'un nouveau pacte financier et fiscal. Le Plan local de l'Habitat intègre bien les orientations du PLU de notre commune.

A toutes et tous un bel été.

Régis DAGRON

Vie communale

- ✓ **Finances** : Bilan et budget
- ✓ **CCAS** : Reprise des ateliers
- ✓ **La Chesnaie** : Présentation
- ✓ **Sécurité** : Entrée de village
- ✓ **Urbanisme** : Informations
- ✓ **Scolaire** : Du côté des écoles
- ✓ **Communication** : Les projets

Bloc-notes

- ✓ **Agenda**
- ✓ **Cinéma plein air**
- ✓ **Etat civil**
- ✓ **Recensement 2022**

Vie associative

- ✓ **ALJEC**
- ✓ **Hommage à Bernard Hup**
- ✓ **Comité d'animation**
- ✓ **Forêt comestible**
- ✓ **ARVAL**



Les nouvelles constructions de logements locatifs sociaux du bas du Fief et de la rue de La Rochette seront bientôt livrées.

► Finances

Bilan 2020 et budget 2021

Compte 2020

Le conseil municipal, dans sa séance du 10 avril 2021, a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2020 et voté le budget primitif 2021.

Les comptes de l'année 2020 marquée par l'épidémie de Covid 19 font ressortir un résultat positif.

Certaines dépenses de fonctionnement ont été fortement diminuées compte tenu notamment du confinement du printemps 2020. La fermeture des écoles (sauf pour les personnels prioritaires) et des centres de loisirs a induit une baisse des dépenses de restauration scolaire, de la subvention versée au centre de loisirs de Vaux-le-Pénil, etc.

La commune a néanmoins dû faire face à des dépenses imprévues pour la gestion de cette crise : achat de masques, gel hydroalcoolique, mise en place de plexiglas, personnel périscolaire supplémentaire lors de la réouverture des écoles afin de faire face aux mesures imposées par le protocole sanitaire...

Les investissements prévus au budget 2020 ont, dans leur grande majorité, pu être effectués sur la 2ème partie de l'année 2020. Les travaux d'extension de l'école maternelle ont ainsi pu être finalisés dans les délais prévus.

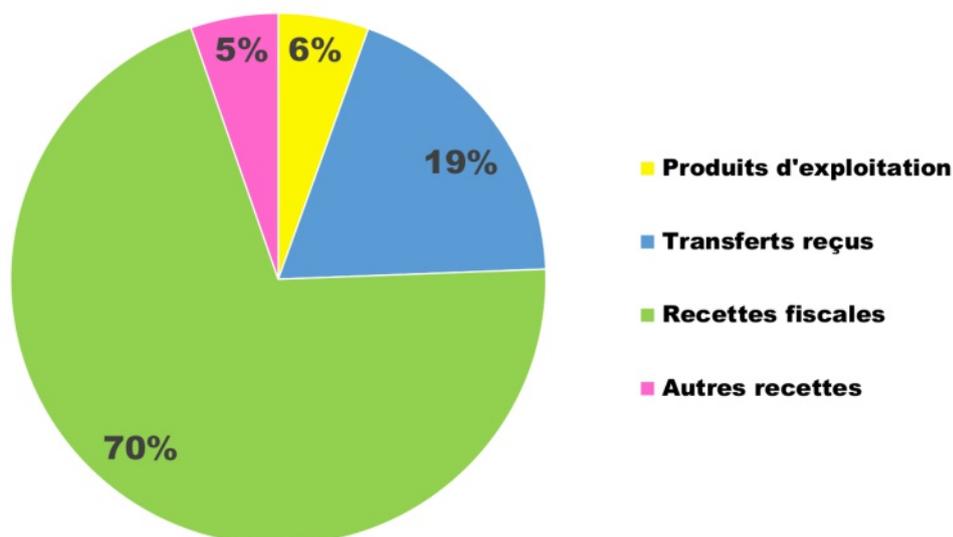
En 2020, les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées à

1 442 444 € grâce à une augmentation des recettes fiscales de 20 000 € environ et à un reliquat du budget de l'eau 2019 pour 20 000 €. Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 1 153 052 € et celles d'investissements à 839 521 €.

Compte tenu de tous ces éléments, le résultat de clôture 2020 est positif de 748 413 € euros (au lieu de 864 540 € en 2019).

Le montant de la CAF brute (capacité d'auto-financement) de la commune est de 313 172 €, contre 176 398 € l'année précédente. Il faut savoir que la capacité d'autofinancement représente la capacité d'une collectivité à réaliser des investissements à partir de ses ressources propres. La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

Recettes réelles de fonctionnement



Fiscalité

L'année 2021 est celle de la fin de la perception par les communes de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Certains contribuables conti-

nueront de la verser jusqu'en 2022, elle ne sera plus versée au budget communal, mais à celui de l'Etat.

Afin de compenser partiellement cette perte de ressources, la commune percevra désormais la partie de la taxe foncière sur les propriétés bâties, initialement allouée au département, dont le taux était fixé à 18 % pour 2020.

Pour 2021, les élus ont décidé de ne pas augmenter ce taux départemental et de ne faire évoluer que le taux d'imposition communal de 17,33% à 17,54%.

Sur l'avis de taxe foncière de l'année 2021 figurera donc cette année un taux unique (somme des deux taux) pour la commune de 35,54%.

Cette modification de fiscalité entraîne des questionnements puisque ce sont désormais les propriétaires qui participeront au budget de leur commune, les locataires ne payant plus de taxe locale.

Il est à noter que la taxe d'habitation pour les résidences secondaires est maintenue avec le taux actuel de 10,63%.

Département :

Commune :

	TF 2021	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
	Taux 2020	17,33 %	%	0,54 %	18,00 %	0,623 %	7,90 %	%	
	Taux 2021	35,54 %	%	0,54 %	0,00 %	0,623 %	7,90 %	%	
Propriétés bâties	Adresse								
	Base ①	2600		2600	2600	2600	2600		1159
	Cotisation	924		14	0	16	205		
	Cotisation lissée ②								
Propriétés bâties	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								
	Cotisations 2020	450		14	468	16	205		1153
	Cotisations 2021	924		14	0	16	205		
	Variation	+ 105,3 %	%	0 %	-100 %	0 %	%	%	

mais

dans notre exemple + 6€

Exemple d'avis de taxe foncière pour l'année 2021 reprenant les taux donnés dans l'article : Il est important de comprendre que la variation élevée de la part communale en 2021 est due à l'ajout de la part départementale et non pas à une augmentation votée par le conseil municipal.

A contrario, la part départementale passera à 0,0 % soit une diminution de 100 %.

Budget 2021

Ce budget a pour vocation d'améliorer le cadre de vie des Livryens tout en préservant la bonne santé financière de notre commune.

Le budget primitif a été proposé et voté sur une base de 2 348 000 € en fonctionnement, et 1 983 735 € en investissement.

Les investissements prioritaires de cette année sont notamment les travaux d'extension du restaurant scolaire, la remise en état de la voirie de la rue des Aulnettes et l'aménagement des garages du 35 bis rue de Vaux... Le programme de changement de l'éclairage public mis en place depuis plusieurs années va être poursuivi afin de réaliser des économies d'énergie.

Le conseil municipal a décidé de maintenir les subventions allouées aux associations au niveau de l'année précédente, soit un montant global de 27 191 €. Il a également décidé de porter le budget alloué au CCAS à 34 000 € (au lieu de 20 000 € en 2020). Ce budget complémentaire est destiné à financer les éventuelles urgences sociales liées à la crise sanitaire qui n'est malheureusement pas terminée, et à financer des actions à destination des jeunes comme nous nous y sommes engagés.

Par comparaison

INFORMATIONS FINANCIERES RATIOS	VALEURS POUR LIVRY	MOYENNE NATIONALE DE LA STRATE (-3500 HAB)
Dépenses réelles de fonctionnement / population	534,95	655,00
Recettes réelles de fonctionnement / population	683,3	841,00
Encours de dette / population	319,36	644,00
Dotations générales de fonctionnement / population	101,29	149,00
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	48,38 %	51,60 %
Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	83,33 %	90,49 %
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	46,74 %	76,58 %

Ces données chiffrées confirment la bonne gestion financière de la commune depuis de nombreuses années.

Malgré les baisses successives de recettes fiscales et/ou de dotation par l'Etat, nos dépenses restent maîtrisées.

Ainsi, par exemple, la part du budget destinée aux dépenses de personnel reste

très inférieure à ce que l'on peut constater dans les autres communes de notre tranche de population.

Notre endettement reste contenu, l'encours de notre dette par habitant est inférieur de moitié à celui des autres communes.

Investissements prévus pour 2021

567 K€ 

Agrandissement du restaurant scolaire

65 K€ 

Aménagement et voirie du parking de l'école maternelle

37 K€ 

Eclairage, accessibilité PMR

55 K€ 

Création de stationnements en centre village



Projections

Les élus réfléchissent aux dépenses d'investissement à mettre en place dans les prochaines années.

La baisse continue des recettes fiscales nous oblige à être très attentifs à l'évolution de nos dépenses et à anticiper les investissements à venir.

Le respect de la loi SRU nous impose la mise en chantier de nouveaux logements entre 2021 et 2025, entraînant une augmentation du nombre d'habitants dans les prochaines années.

Il est nécessaire d'aménager les équipements communaux afin que les habitants de Livry-sur-Seine continuent à y vivre agréablement.

Dans cette perspective, après la construction d'une salle de motricité et un réaménagement de l'école maternelle, le restaurant scolaire va également être agrandi et des travaux importants vont devoir être menés à l'école élémentaire pour la mettre en conformité sur le plan énergétique.

D'autre part, la ville de Vaux-le-Pénil nous a informés de sa décision de limiter, à partir de 2023, l'accès à son centre de loisirs pour les enfants de notre commune. Une étude est en cours pour envisager différentes solutions.

► CCAS

Reprise des ateliers

Ateliers

Dans le cadre de ses activités, nous vous rappelons que le CCAS propose des ateliers thématiques spécifiquement destinés aux seniors.

2 ateliers sont actuellement en cours :

- L'Atelier Sport Santé (ASS) : Cet atelier, encadré par un éducateur médico-sportif, et destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus, a continué en "visioconférence" pendant la période de confinement.

Programmé sur 34 séances, il va se poursuivre dans le respect des mesures sanitaires en vigueur jusqu'au 05 juillet.

- L'Atelier Informatique "Bien sur Internet" (BSI) : Cet atelier, destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus afin de les familiariser avec le numérique (ordinateur, tablette), a dû être interrompu durant la période de confinement.

► La Chesnaie

Résidence autonomie

Le foyer résidence "La Chesnaie" à Livry-sur-Seine a été créé en 1973 par le Syndicat Intercommunal de Gestion et de Fonctionnement et regroupe quinze communes : Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Livry-sur-Seine, Maincy, Le Mée-sur-Seine, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Nandy, La Rochette, Rubelles, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Vert-Saint-Denis, Voisenon.

Cette résidence est réservée aux personnes âgées de plus de 60 ans, valides et autonomes. Elle accueille en priorité les personnes domiciliées, ou leurs familles, dans l'une des quinze communes du syndicat.

L'établissement se trouve dans un grand parc boisé et aménagé. La résidence permet de rester dans un cadre de vie habituel, dans une ambiance conviviale, tout en satisfaisant un légitime besoin de sécurité. L'autonomie des résidents est préservée grâce à un habitat adapté et une sécurisation 24h/24.

20 petits appartements de type F1, d'une superficie de 25 m² et 60 grands appartements, type F1 bis, d'une superficie de 35 m², sont répartis sur 3 niveaux accessibles par ascenseur, ceux en rez-de-chaussée donnent accès sur le parc par des portes-fenêtres.

Chaque appartement est équipé de prises de télévision, téléphone et d'un système d'alarme. Le résident est chez lui et apporte ses meubles et effets personnels.

Les résidents sont libres de leur temps

Il va prochainement être remis en route et les personnes qui l'avaient commencé vont être automatiquement et prioritairement préinscrites. Elles seront néanmoins contactées afin de confirmer le maintien de leur inscription.

Les nouvelles personnes souhaitant s'inscrire à cette activité devront se faire connaître auprès du CCAS.

Ces ateliers ont vocation à être reconduits à l'avenir.

Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires auprès du CCAS.

Vaccination Covid-19

Dès le démarrage de la vaccination le 18 janvier, le CCAS a mis en place la possibilité d'aider les personnes éligibles à la vaccination à obtenir un rendez-vous rapide.

C'est ainsi que, grâce à la veille permanente réalisée sur le site dédié à ces inscriptions, plus de 220 Livryens ont pu être vaccinés au plus tôt et au plus proche.

Cette possibilité d'aide à la prise de rendez-vous reste actuellement ouverte pour tous ceux qui le souhaitent.

C. Simon

Le CCAS tient depuis janvier une permanence en mairie de 9h à 12h un samedi sur 4 (sauf l'été)

autres horaires :
tous les matins de 10h à 12h
et au 01 60 68 23 45

et de leurs déplacements. Ils peuvent aussi recevoir leurs familles.

Des activités sont organisées régulièrement comme des lotos, des expositions, des chants, des repas à thème...

Le loyer et les charges mensuelles sont fixés par le Comité Syndical. Les charges comprennent l'eau chaude, l'eau froide, le chauffage, l'entretien de l'ascenseur, des espaces communs, du parc, le salaire d'une auxiliaire sanitaire et l'assurance des studios. Seuls l'électricité du studio et le téléphone restent à régler. Le foyer est éligible à l'allocation logement attribuée en fonction des revenus. Si vous êtes intéressé, une visite préalable sur rendez-

vous avec la directrice de l'établissement est nécessaire ainsi que la constitution d'un dossier, pour laquelle vous êtes assistés.

N'hésitez pas, si vous souhaitez rompre la solitude, à venir visiter et prendre des renseignements auprès de :

S.I.G.F. Résidence "La Chesnaie"
1, rue des Uselles 77000 Livry-sur-Seine
tel : 01 60 68 25 21
Courriel : lachesnaie142@orange.fr



► Livry

Village fleuri

Comme à l'accoutumée, le service technique œuvre pour le fleurissement de notre commune.

Parmi les jardinières de fleurs se glisseront cette année des jardinières de plantes aromatiques dont une est déjà en place près de la gare (persil, ciboulette, aneth et basilic).

Ces herbes aromatiques seront à votre disposition dès que consommables, et si des mains vertes, voire petites mains vertes, ont quelque temps à leur consacrer, elles sont les bienvenues (arrosage, désherbage).

Par ailleurs, quelques arbustes fruitiers (framboisiers, groseilliers, mûriers, cassisiers) ont pris place dans le parc du Fief. C'est bon à savoir !

J. Marchand, E. Thibot, J-P. Borderieux



► Livry

Bientôt une entrée de village plus sûre

Nous avons tous expérimenté, en voiture, en vélo, à pied, la difficulté, voire la dangerosité, de certaines entrées de notre commune.

Lors du dernier Livry-Info nous vous avons signalé les diverses réunions entre élus municipaux en charge du dossier, les élus départementaux et les services techniques compétents du département : on peut écrire, aujourd'hui, qu'un grand pas vers une future réalisation vient d'être fait !

Après la mesure des divers flux de

circulation, véhicules, piétons, vélos, dans la zone à hauteur du passage à niveau, englobant la RD39, le passage piétons vers l'espace naturel sensible et la piste cyclable, les responsables des services des routes nous ont proposé 4 versions chiffrées.

La solution retenue d'un carrefour à feux pour un coût de plus de 800 000 € HT empiète à minima sur la zone d'entrée de l'espace naturel sensible et sécurise le passage à niveau, la traversée de la RD39 par les piétons ou les vélos. Le feu rouge

devrait induire une réduction de la vitesse des véhicules en amont et en aval.

Le projet respecte la continuité des chemins de randonnée et celle du futur prolongement de la voie cyclable vers Chartrettes. Il permet enfin d'intégrer le projet de parking de l'espace naturel visant à supprimer le stationnement des véhicules le long de la RD39.

J-M. Domenech



L'entrée de Livry par le passage à niveau devrait bénéficier d'un aménagement conséquent grâce à des feux tricolores.

► Urbanisme

Quelques informations

Chantiers



Du côté des Pierrottes le terrain a été défriché afin de pouvoir réaliser l'étude archéologique demandée par les services de l'Etat. Le projet d'aménagement a aussi été présenté aux Livryens le 15 juin après l'allègement des mesures liées à la crise sanitaire. Grâce à l'avis favorable du commissaire enquêteur, les sentiers ruraux traversant la zone concernée vont

être déclassés suite à l'enquête publique du mois de mars comme annoncé dans le dernier Livry-Info. Ce point sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal de juillet.

Les logements du bas du Fief et de la rue de La Rochette seront bientôt finalisés, les premiers locataires arriveront au dernier trimestre de cette année.

Bois de Livry

Un bûcheron a abattu des arbres dans les bois de Livry pendant plusieurs semaines alors qu'il n'en n'avait pas l'autorisation. Trois plaintes ont été déposées, dont une par la commune. Une action conjointe de la mairie et de la police lui ont fait cesser ses actions illicites et très dommageables pour la forêt.

Formalités

Une déclaration préalable de travaux est exigée quand vous créez une emprise au sol ou une surface de plancher de plus de 5 m² et inférieure ou égale à 20 m², il

en est de même pour les clôtures, les piscines, les abris de jardin Des plans seront notamment nécessaires ainsi que plusieurs pièces complémentaires.

L'affichage de l'autorisation d'urbanisme sur le terrain est obligatoire. Vous devez procéder à cet affichage dès la notification de l'arrêté ou dès que le délai d'instruction de votre dossier est expiré. L'affichage doit rester en place pendant toute la durée du chantier et être visible de l'extérieur. Les renseignements figurant sur votre panneau d'affichage doivent être lisibles de la voie publique ou des espaces ouverts au public.

Vos voisins peuvent faire un recours gracieux auprès du maire, à partir du premier jour d'affichage sur le terrain et pendant 2 mois. En l'absence d'affichage, ils peuvent contester l'autorisation encore 6 mois à partir de l'achèvement des travaux.

Pour plus de détails :
<https://www.service-public.fr>
ou en mairie

A. Arnulf

► Scolaire

Du côté des écoles

Fin des travaux !

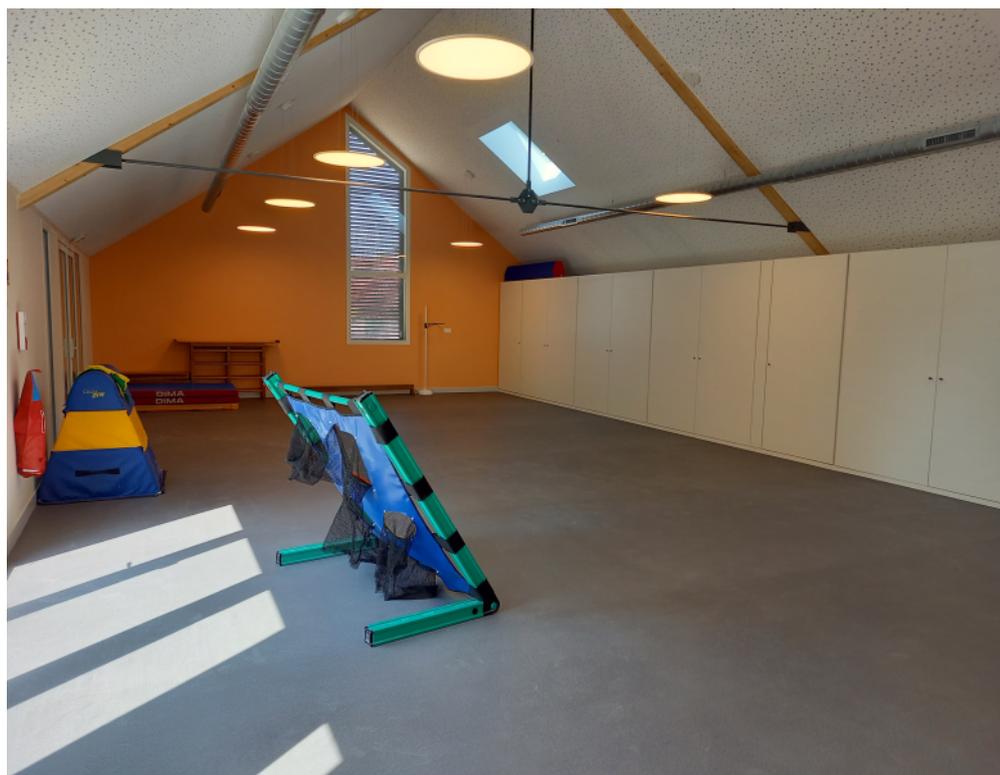
Début mai, les enfants de la maternelle ont pu découvrir leur nouvelle salle de motricité. Cette salle d'une superficie de 120 m² permet aux enfants de pratiquer leurs activités sportives par tous les temps. Nos petits ont très vite pris possession des lieux et s'en donnent à coeur joie !

Avec la réorganisation des bureaux, la réfection des toilettes et l'agrandissement du dortoir, la maternelle a bénéficié d'une belle rénovation qui permet de mettre de la couleur dans les journées de nos petits bouts de chou. Une visite pour les parents est prévue le samedi 3 juillet en même temps qu'une kermesse organisée par les représentants des parents d'élèves. La vie reprend doucement.

La salle de motricité, de par sa surface, permet la reprise des activités de motricité sur site. Elle a été également conçue pour permettre d'accueillir une classe supplémentaire si cela était nécessaire en la divisant en deux.

Outils numériques

A la rentrée 2021/2022, l'école maternelle sera équipée



Une salle très lumineuse et des rangements en grand nombre ... Les agrès de motricité ont repris leur place, ainsi que tous les tapis, obstacles, poutres, ballons ...

informatiques grâce à un "plan numérique" développé par l'Education nationale. Sur une proposition des enseignants de l'école maternelle du matériel a été choisi, comme des tablettes, un tableau numérique muni d'un ordinateur, pour un coût global de 8 000 € dont la moitié est prise en charge par une subvention.

Pour l'école élémentaire c'est un sixième tableau blanc interactif qui sera installé durant l'été pour un coût de 3 500 € et subventionné à hauteur de 2 450 € par le département, et comme toujours la classe sera rénovée et réagencée en concertation avec les enseignants.

Tous ces outils destinés aux enseignants et aux élèves contribuent à la diversification pédagogique et à un confort pour les apprentissages de nos petits écoliers.

Départ

Notre directrice de l'école élémentaire, Catherine Fournier, fêtera début juillet son départ pour une retraite bien méritée. Voilà une carrière qui aura été marquée d'événements. Nul doute que ses élèves lui préparent de belles surprises et qu'il sera difficile de ne pas verser une petite larme ... Nous lui souhaitons une nouvelle vie pleine d'occupations, de voyages et d'engagement. Merci Catherine au nom de tous les enfants qui sont passés dans ta classe !

Périscolaire

Souvent bousculés mais jamais

annulés, les services périscolaires ont toujours fonctionné cette année après de nombreux réaménagements des espaces et des règles de fonctionnement. Les enfants s'adaptent et sont respectueux des consignes. Tout au long de ces derniers mois, le personnel a usé d'imagination pour proposer des activités masquées. Les constructions avec des briquettes en bois ont toujours beaucoup de succès, les jeux de société aussi. Lorsqu'il fait trop chaud ou au contraire trop pluvieux, la lecture prend aussi le relais avec les nombreux livres de l'ancienne bibliothèque laissés à disposition des enfants. Dès que le temps le permet, se sont les jeux d'extérieur qui sont à l'honneur avec les ballons ou les trottinettes. Les traditionnelles fêtes des

mères et des pères ont aussi permis aux enfants d'exprimer leurs talents artistiques.

La pause méridienne aussi est animée, Aurélie propose des jeux collectifs et des concours de constructions. Au restaurant scolaire, l'animation glaces a énormément plu comme vous pouvez vous en douter...

Les règles sanitaires sont plus faciles à supporter en cette période, espérons que le protocole de la rentrée permettra un retour progressif à une vie plus normale.

H. Ducat



Ecogestes

Le Stop Pub

Marre des publicités dans votre boîte aux lettres ? Assez de les jeter sans même les regarder ? Il vous faut un stop-pub ! Cet autocollant vous permettra d'économiser environ 25 kg de papier pour un foyer.

Ce dispositif a fait ses preuves et ce sont 83% de prospectus en moins dans votre boîte...

Depuis début 2021 le code de l'environnement punit d'une amende jusqu'à 15 000 € en cas de récidive le fait de déposer des publicités non adressées dans une boîte possédant un stop pub.

Nous tenons à votre disposition en mairie ces autocollants fournis par le SMITOM. N'hésitez pas à les demander !



Sécurité

Opération tranquillité vacances

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ?

Vous pouvez demander à la police de surveiller votre domicile. Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages), soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation.

Informés, les victimes et leurs proches restés sur place sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec l'assurance...

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande au moins deux jours avant sa période d'absence au commissariat.

Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne ; il est à remplir et

à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.

Informations et formulaire : www.livry-sur-seine.fr



► Communication

Des projets qui avancent

Budget participatif

La commune lance son premier budget participatif. L'idée est que des projets proposés par les habitants voient le jour dans notre commune. Dans un premier temps un comité de suivi doit être mis en place pour établir entre autres le règlement de ce dispositif. Trois habitants ont répondu à l'appel que vous avez tous reçu dans vos boîtes à lettres. Ce groupe va donc se mettre rapidement au travail pour permettre aux Livryens, dès le mois de septembre de faire leurs propositions : des aménagements, des plantations, des parcs à vélos.... beaucoup de possibilités avec un budget de 7 000 € au maximum. Ce sont les habitants qui voteront pour leurs projets préférés et la réalisation interviendra sur l'année 2022.

Nous ne manquerons pas de vous présenter dans le prochain numéro du Livry-Info les membres de ce comité de suivi et le fruit de leur travail. En attendant vous pouvez commencer à réfléchir à vos propositions...



Livry en fête

Depuis de nombreuses années cette journée est très attendue par les familles. Les conditions sanitaires devraient nous permettre de nous réunir le samedi 25 septembre dès 14h pour une après-midi de folie ! Alors réservez cette date et venez profiter des attractions.

Journée zéro déchets

Les restrictions sanitaires ayant été levées un peu tard, cette journée est repoussée. Le mois de septembre étant chargé, il est probable que cette action ait lieu au printemps 2022 avec l'aide des associations mais aussi des citoyens qui ont donné leurs idées sur le questionnaire en ligne.

Boîte à livres

Nous n'aurons même pas eu le plaisir de vous parler du succès de notre boîte à livres dans ce Livry-Info, puisqu'elle a brûlé quelques semaines après sa mise en service. Nombre d'entre vous nous ont fait part de leur indignation et du plaisir qu'ils avaient à venir y chercher un livre. Nos services techniques vont se remettre à l'ouvrage pour en concevoir une nouvelle et vous permettre de continuer à échanger vos livres. La culture et le partage doivent résister.

E. Decante



► Insolite

Avenir des châteaux d'eau

La commune a été contactée par deux jeunes entrepreneurs pour réaliser un projet d'habitat insolite dans les deux châteaux d'eau, rue de la Garenne. Des études sont en cours pour analyser la faisabilité de cet aménagement qui a reçu un accueil favorable du conseil municipal. Ainsi, ce patrimoine qui n'est plus en fonction depuis 2010 pourrait trouver une seconde vie en apportant à Livry une dimension touristique. A noter que seule l'emprise actuelle est concernée par ce projet.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement du projet.



► Agenda



Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

Août

Le 27 : Cinéma plein air : 19h15 animations, 20h30 film, parc du Fief du pré

Septembre

Le 4 : Don du sang, maison des associations à Vaux-le-Pénil
Le 5 : Le forum des associations, cour de la salle Dumaine de 9h à 13h

Le 18 : Le bric à brac sur la place par le comité d'animation
Le 25 : Livry en fête organisé par la commune, parc du Fief du pré

Octobre

Le 2 : Repas des vendanges, ARVAL
Le 31 : Soirée Halloween, APILS

► Classement

On est bien à Livry

Au classement récent de l'Association des villes et villages où il fait bon vivre, Livry-sur-Seine arrive en deuxième position en Seine-et-Marne pour la catégorie 2 000 à 3 500 habitants.

Ce classement vaut ce qu'il vaut mais il est quand même le signe que nous disposons d'atouts non négligeables et d'une qualité de vie que beaucoup nous envient : un cadre agréable, des commerces et services de proximité, des possibilités de promenades et surtout une desserte par le train qui nous met à 40 minutes du centre de Paris, ce qui explique la pression foncière, rançon de cette situation privilégiée.

Alors bien sûr tout ceci doit être préservé autant que faire se peut et peut être amélioré, mais sachons savourer notre chance...

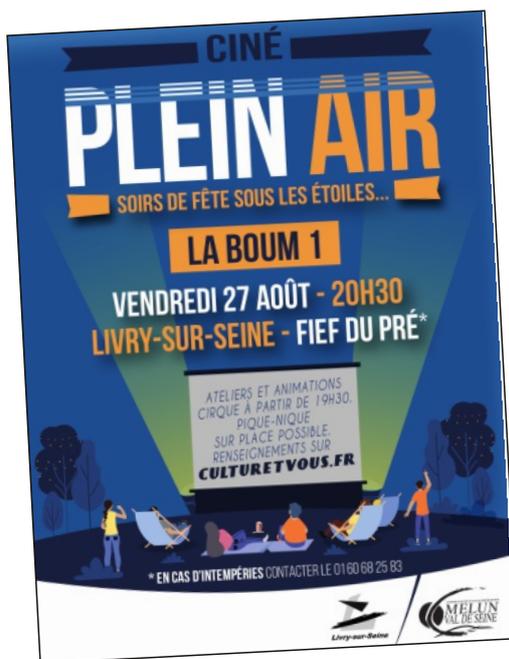
► CAMVS

Cinéma en plein air

Cette année nous vous proposons de nous retrouver le vendredi 27 août pour fêter la fin des vacances au parc du Fief du pré.

La soirée commencera à 19h15 par des ateliers et démonstrations autour du thème du cirque pour les petits et les grands. Vous pourrez donc pique-niquer et profiter en même temps d'une ambiance festive. La soirée se poursuivra avec aux alentours de 20h30 le film culte "La Boum 1".

Cette année ce sont 12 communes de l'agglomération qui accueilleront des séances de cinéma en plein air grâce au service culture de la CAMVS. Le programme est disponible sur le site internet de la commune et sous forme d'affichage. Toutes les séances sont gratuites.



► Etat civil

Parution autorisée par les familles concernées

Naissances :

BENDOUZIA MOURY Miya 30/12/2020
SICHE BRIARD Wyatt 08/05/2021

Mariages :

RENARD Pierre & WINTERSTEN Jacqueline 02/03/2021

PACS :

PERRIN Alain & PHILIPPE Annick 08/03/2021

Décès :

SANCHEZ KLOBUT Miguella 15/03/2021
LE MOULLAC Yvonne 12/05/2021

► Recrutement

Recensement 2022

L'enquête de recensement qui devait avoir lieu début 2021 est repoussée en 2022 par l'INSEE. Sa réalisation nécessitera 5 agents recenseurs devant être disponibles du 20 janvier au 19 février. La mission commencera un peu avant cette période et se finira quelques jours après afin d'assurer la préparation et la clôture de cette opération.

Les agents recenseurs seront formés aux règles du recensement, vous devrez sur un secteur de Livry inciter les personnes à compléter le questionnaire si possible en ligne, vous devrez suivre l'avancement de la collecte et effectuer des relances si nécessaire... Cette mission est rémunérée.

Pour plus d'informations sur cette mission et postuler, vous pouvez joindre les services de la mairie dès à présent.

► ALJEC

Bientôt les retrouvailles

L'Aljec, comme de nombreuses associations, traverse une période inédite et compliquée. Depuis la mi-mai, nous avons eu une reprise de certaines activités sur le site de l'Aljec en extérieur (Chorale, gymnastique adultes, sophrologie) et en intérieur la gymnastique enfants.

La marche nordique, la randonnée et le trail ont poursuivi leurs sorties hebdomadaires malgré les restrictions.

Depuis le 9 juin, les activités sportives et culturelles peuvent se dérouler à l'intérieur mais sous certaines conditions. Malheureusement, au regard des mesures sanitaires nous n'organiserons pas de fête de la Saint-Jean cette année.

Nous espérons vivement revenir à une situation normale dès la rentrée et nous vous attendons nombreux au Forum des associations le dimanche 5 septembre à la salle Dumaine.

Association pour les Loisirs, les Jeunes, l'École et la Culture

6 rue du Four à Chaux à Livry

Contact : 07 83 95 71 25
<http://aljec.jimdo.com>

Section danse

Cela fait deux ans que nous ne nous sommes pas revus ou très peu, deux ans où les retrouvailles ont failli, alors cette année à la rentrée de septembre ce sera le grand retour de la section Danse, Modern 'Jazz.

Nous avons appris à mieux vous satisfaire, ces années de confinement nous ont laissé un goût amer mais désormais plus rien ne nous arrêtera, alors ensemble refaisons vivre notre passion au sein de l'ALJEC.

Dansons de 3 ans à 99 ans sans aucune crainte, de plus notre chère professeur de danse, Cécile, nous revient et avec elle la certitude du renouveau, car danser ce n'est pas seulement à l'abri des regards, le modern' jazz se partage.

En effet la section Danse dispose entre autres d'une page facebook où des vidéos de nos adhérents sont présentées. Une représentation et un spectacle en fin d'année clôtureront la saison, tout cela dans une ambiance très conviviale.

Tous les danseurs, novices, débutants, expérimentés forment une grande famille, car dans la danse tout le monde peut s'exprimer.

Les cours sont dispensés par âge :

- ✓ 3-4 ans : mardi de 17h00 à 17h45
- ✓ 5-6 ans : jeudi de 17h00 à 18h00
- ✓ 7-8 ans : mardi de 17h45 à 18h45
- ✓ 9-11 ans : jeudi de 18h00 à 19h00
- ✓ 12-16 ans : mardi de 18h45 à 20h00
- ✓ Adultes : jeudi de 19h00 à 20h15

Retrouvons nous et refaisons battre le cœur de la danse.



► Hommage

Décès de notre ami Bernard Hup

Nous avons appris le 15 mai le décès de Bernard Hup, plus connu sous le sobriquet de Pépette, correspondant pour Livry de la République de Seine-et-Marne pour laquelle il couvrait nos manifestations, tant communales qu'associatives. Nous l'avions connu correspondant du Parisien puis il était passé à la « Rep » il y a de nombreuses années déjà. Le secteur qu'il couvrait était vaste mais nous avons la faiblesse de croire qu'il appréciait particulièrement les manifestations livryennes, auxquelles il était toujours le bienvenu, et son rire caractéristique faisait partie de la bande-son des méchous, vœux du maire, vendanges ou Saint-Jean...

Son naturel jovial et son entrain l'avaient conduit à adhérer à l'ARVAL et il avait été intronisé membre de la Confrérie du Clos des Pierrottes en 2010. Pénivauxois, il était également impliqué dans diverses associations de sa commune, le Comité des fêtes en particulier, et était par ailleurs membre de la Confrérie du Brie de Melun.

Sa longue pratique des élus et des

associations faisait de lui un fin connaisseur de la vie locale ; certes sa façon parfois « baroque » de prendre des notes sur le bloc qu'il ne lâchait que pour prendre une photo nous laissait parfois perplexes, ses articles passaient – ou ne passaient pas – et nous lui en faisons gentiment reproche tout en sachant que ce n'était pas de son fait, mais nous le voyions toujours arriver avec plaisir.

Il nous manquera et nous assurons sa famille de toute notre sympathie attristée.

Ph. Bailly



► Comité d'animation Une reprise en douceur

Si la situation sanitaire s'améliore et si l'épidémie recule, le Comité d'animation n'est cependant pas en mesure de participer à l'organisation d'une éventuelle fête de la musique le 21 juin, faute d'avoir pu prendre contact et réserver des musiciens suffisamment à l'avance. D'autre part le couvre-feu sera encore à cette date fixé à 23 heures, un peu tôt donc.

Nos activités reprendront à la rentrée avec le forum des associations le dimanche 5 septembre puis le bric-à-brac le dimanche 19, sur la préparation duquel nous nous penchons dès maintenant.

Quant à la cave de la Villa du Nil, qui a bénéficié pendant ces longs mois d'arrêt d'un grand nettoyage et de divers travaux d'entretien, sa location va pouvoir reprendre le 1er juillet, dans le respect des gestes barrières et avec la jauge qui sera en vigueur à ce moment.

Souhaitons donc que la pandémie soit derrière nous et que nous puissions reprendre rapidement nos manifestations festives et conviviales.

Ce redémarrage est l'occasion pour vous, nouveaux ou nouvelles habitant(e)s ou plus ancien(nes)s, encore en activité ou jeunes retraité(e)s, de nous rejoindre pour apporter vos idées ou simplement vos bras et votre bonne volonté, dans la joie et la bonne humeur.

Rappel du numéro pour louer la cave :
06 79 14 47 14

Pour prendre contact avec nous :

Ch. Norrois 06 49 28 97 61
Ph. Bailly 06 11 46 15 34.

► Forêt comestible Avancée du projet



Réunion sur le futur emplacement place mouton

Elle a pour vocation d'investir des espaces publics ou privés afin de créer des associations de plantes comestibles de façon dense en utilisant les différentes strates : la canopée, les arbustes, les lianes, les petits fruitiers, les herbacées et les couvre-sol.

Nous souhaitons créer une dynamique intergénérationnelle entre les plus jeunes (action auprès des écoles) et les moins jeunes autour de la plantation, de la cueillette, et plus généralement sur les sujets de biodiversité.

Que vous ayez quelques samedis dans l'année à consacrer pour les interventions et manifestations, que vous ayez envie de vous investir dans l'association, ou que vous ayez envie par un simple don de nous permettre d'acheter un arbre, n'hésitez pas à nous

contacter.

Une petite équipe de 9 familles est déjà à l'œuvre pour imaginer le design de ces premières plantations

Un contact avec les équipes enseignantes de la maternelle et de l'élémentaire a déjà eu lieu également.

Une convention est en cours d'élaboration entre la commune et l'association sur un espace public afin de voir dès cet automne les premières plantations.

J. Vivié

forets.comestibles.livrysurseine@gmail.com

► APILS Dans les écoles

L'association des parents indépendants de Livry-sur-Seine a mis ses nombreuses actions entre parenthèses en raison des conditions sanitaires. Pas de carnaval, pas de loto... mais il y aura quand même une kermesse pour les maternelles le samedi 3 juillet.

Les réunions avec la commune et les conseils d'école ont tout de même pu se tenir et les représentants de parents d'élèves ont continué à œuvrer pour les familles.

Pour la prochaine année scolaire la fête d'Halloween devrait avoir lieu ainsi que la vente de chocolats pour financer ensuite des actions pour les écoles.

M. Balnoas



► Paroisse Informations

Tous les dimanches :

messe à 9h30 à Livry
messe à 11h à Vaux-le-Pénil

Accueil à la Chapelle de Vaux-le-Pénil :
Sauf vacances scolaires
Lundi : 17h30 - 19h
Mercredi : 15h - 17h
Samedi : 10h - 12h

SECTEUR PASTORAL DE VAUX-LE-PENIL - LIVRY-SUR-SEINE
132, rue Charles-Jean Brillard
77000 Vaux-le-Pénil
01 60 68 12 66
eglise.vaux-livry@orange.fr
<http://www.meluncatholique.fr>

► ARVAL

Quelques nouvelles



Depuis la parution du dernier bulletin, le cycle de la vigne a repris son cours, non sans déboires. Alors que la taille avait eu lieu début mars, suivie de séances de sarclage, d'épandage de mulch, et que les premiers bourgeons pointaient leur nez, quelques nuits de gel début avril ont failli compromettre tout espoir de récolte pour 2021 : le peu de végétation déjà sortie était brûlé, situation dramatique subie par la quasi-totalité du vignoble français. Heureusement, après quelques jours, de nouveaux bourgeons sont apparus et les dégâts ne sont peut-être pas irréversibles.

Entre-temps, la mise en bouteilles du cru 2020 a eu lieu au chai le 9 avril et nous avons pu mettre en cave 225 bouteilles, ce qui permettra d'en distribuer une à chaque adhérent à jour de sa cotisation.



Fin avril et début mai, en deux séances, une bonne quarantaine de pieds qui étaient morts ont été remplacés, soit 10 % de la totalité. Bichonnés, arrosés, ces nouveaux plants ne produiront leurs premières grappes que dans trois ans : patience !

A noter également que l'environnement de la vigne a énormément changé puisque les taillis alentour ont été défrichés, les arbres arrachés et le terrain mis à nu pour permettre le démarrage du chantier des Pierrottes : sacré changement auquel il va falloir s'habituer !



Au chai, les travaux de restauration du bar sont terminés, il est recouvert d'un zinc tout neuf qui n'attend plus que les verres des vignerons de l'ARVAL pour être étrenné.

Sur un plan purement administratif, l'ARVAL, association à vocation essentiellement conviviale, n'a pu se résoudre à organiser depuis celle de février 2020 une AG où les adhérents n'auraient pas été présents. La situation

s'améliorant, un conseil d'administration se tiendra en juin qui décidera de l'opportunité de tenir une AG exceptionnelle, peut-être couplée avec le repas des vendanges de début octobre. Affaire à suivre...



Enfin, difficile de clore ce papier sans avoir un mot pour notre ami Bernard Hup, plus connu sous le sobriquet de Pépette, correspondant de la République de Seine-et-Marne, disparu brutalement le 15 mai à l'âge de 66 ans. Il était adhérent de l'ARVAL, nous l'avions intronisé membre de la confrérie en 2010 et malgré ses multiples activités il s'efforçait de ne pas manquer la mise en bouteille ou les vendanges. Son rire et sa bonne humeur nous manqueront.

Ph. Bailly